

Rapport d'activités 2022

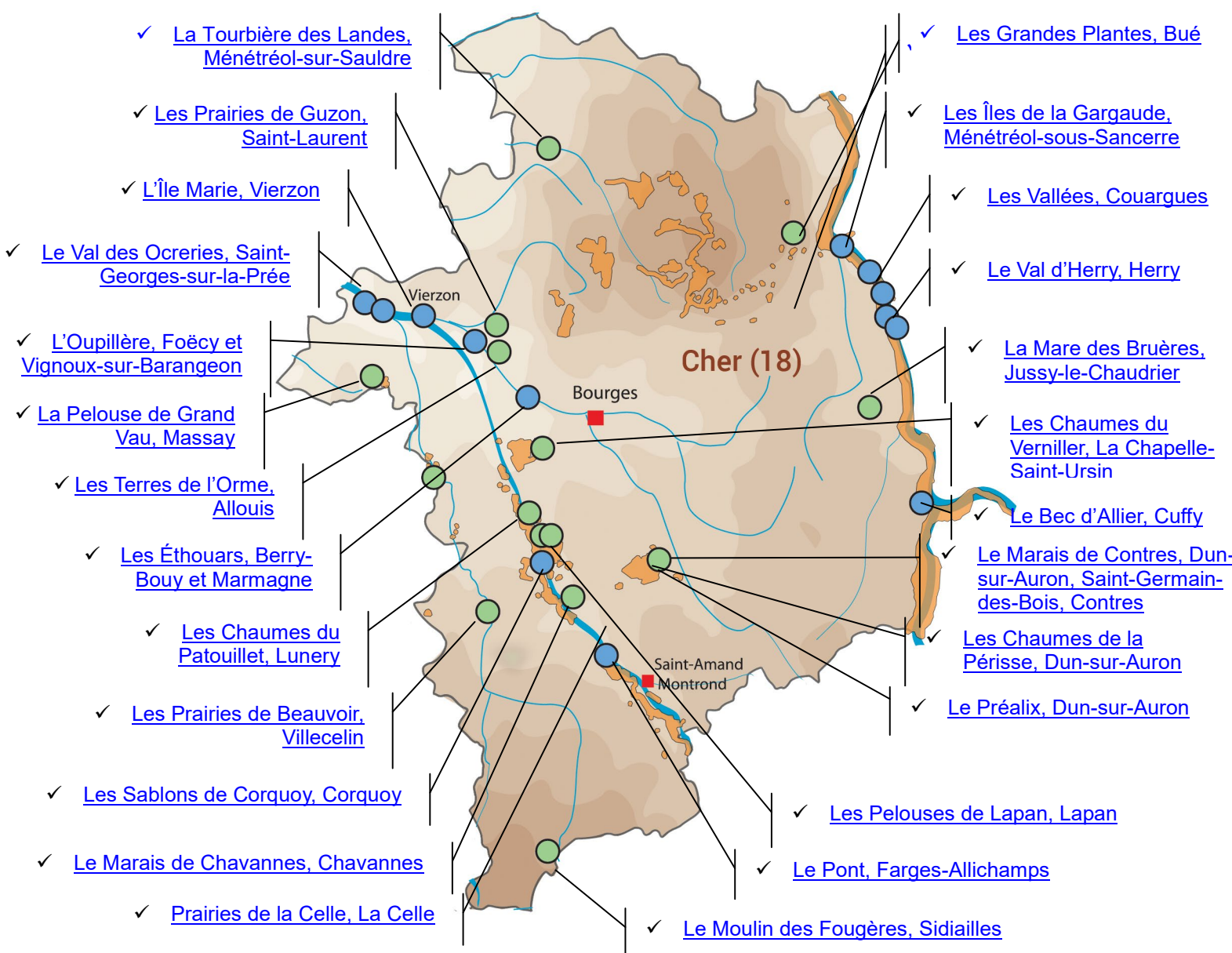
Assemblée générale – 1^{er} avril 2023



Département du Cher

Délégué départemental : poste à pourvoir

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.

La convention de mise à disposition Safer est arrivée à échéance en fin d'année et ne peut plus être renouvelée. Un prêt à usage sera établi en début d'année 2023.



VALORISER

Animation grand public

L'animation proposée en avril, sur le principe d'un parcours énigme à destination des familles, a été annulée faute de participants.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole met à jour l'inventaire de la flore lors de ses visites sur le site et réalise un suivi des plantes patrimoniales.

Le site des Prairies de Guzon est intégré au réseau LigérO. Suite aux travaux de restauration des années passées (reprise de lisière et broyage des secteurs ouverts), les indicateurs LigérO flore et piézométrie ont été remobilisés en 2022. Les résultats montrent un engorgement moins important du sol qu'en 2017 et une diminution de la fertilité. Au vu des conditions climatiques particulièrement sèches des années passées, il est difficile de savoir si la baisse de l'engorgement est liée à une gestion inadaptée ou plus prosaïquement à une pluviométrie plus faible.



GÉRER

Le conservateur bénévole du site a réalisé de petits entretiens réguliers sur plusieurs zones.



VALORISER

Les Prairies de Guzon ont été intégrées au circuit proposé lors du rallye nature organisé en partenariat avec l'Office de tourisme de Vierzon. Cet événement avait pour but de faire découvrir quatre sites naturels à proximité de Vierzon dont les Prairies de Guzon. Sur chacun des sites, une série d'épreuves étaient à réaliser avec l'aide de bénévoles et permettaient de remporter quelques goodies gracieusement offerts par l'Office.

Une balade nature a été également proposée en septembre, mais faute de participants, celle-ci a dû être annulée.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

Les deux piézomètres installés dans la tourbière ont été relevés régulièrement.

L'inventaire de la faune est mis à jour par le conservateur lors de ses visites ; en 2022, il a initié un travail d'identification acoustique des chiroptères.



PROTÉGER

Le comité de site de l'ENS s'est déroulé le 12 janvier 2022. Il a réuni sur le terrain une dizaine de personnes incluant la commune de Ménétréol-sur-Sauldre et le Conseil départemental du Cher.

Le contrat ENS est arrivé à échéance en 2022 ; le Conservatoire a donc travaillé avec la commune de Ménétréol pour le renouvellement de celui-ci. Si le contrat a bien été renouvelé en 2022, c'est en 2023 que la convention entre la Commune et le Conservatoire sera renouvelée.

Le conservateur est en lien régulier avec le LEGTA du Chesnoy (Loiret).



GÉRER

La convention de chasse avec les Amis de la Rozelle est arrivée à échéance en février 2022. Suite à plusieurs échanges et au vu de la nécessité de réguler le sanglier sur le secteur, une nouvelle convention a été signée selon les mêmes conditions que la précédente. Cette nouvelle convention a une durée de trois saisons de chasse, jusqu'à la fermeture officielle de la chasse en février 2025. Parallèlement, aucun sanglier n'a été abattu cette année mais plusieurs ont été observés.

Pour la première fois cette année, et suite à l'installation du sentier pédagogique, les premiers entretiens de sentier ont eu lieu en régie. Ils consistent en un broyage du sentier entre le parking et le caillebotis puis entre le caillebotis et le retour sur le chemin communal qui borde l'étang.

Un nouveau chantier avec les BTSA du lycée agricole du Chesnoy/Les Barres est en projet pour une réalisation début 2023. Ce chantier est organisé par le conservateur bénévole du site.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur la tourbière par le Conservatoire, Sologne Nature Environnement et Nature Image Découverte.

↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée en mars, dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille, réunissant deux participants.

↳ Une animation a été réalisée par Sologne Nature Environnement au mois d'août, réunissant 14 participants. Cette animation a eu lieu dans le cadre de leur programme d'animations « Les estivales de l'eau ».

↳ Quatre animations ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 26 participants.

Des lycéens en bac professionnel ont visité la tourbière avec le conservateur bénévole du site dans le cadre de leur « semaine découverte » en Sologne.

Concernant les médias, une interview et un reportage ont été diffusés sur la radio France Bleu Berry.

L'année dernière, le site avait été pourvu de huit panneaux pédagogiques mais deux d'entre eux avaient été inversés. L'entreprise Environnement 41, qui avait géré la pose initiale, est donc revenue pour corriger cette erreur.

Parallèlement, suite aux travaux de restauration de la tourbière par bûcheronnage, l'eau semble stagner davantage autour du caillebotis qui avait été installé en 2020. À tel point que le départ du caillebotis était

immergé et rendait impraticable le sentier pédagogique. Une extension a donc été réalisée cette année, toujours par Environnement 41 qui avait déjà géré le premier chantier, afin que le début du caillebotis soit sur une zone plus sèche. Cette extension implique également de devoir déplacer l'une des bornes pédagogiques : cette action n'a pas pu être réalisée faute de temps et devra l'être en 2023.

La plaquette, quant à elle, a été rédigée mais sera finalisée et éditée ultérieurement suite à une demande du Conseil départemental du Cher.

Concernant l'écocompteur, les résultats de cette année font état de 1 055 passages avec une moyenne journalière de quatre passages.

Cette année, le Conseil départemental a organisé un jeu-concours « À la découverte des ENS » entre avril et octobre. Ce concours avait pour objectif de faire découvrir six espaces naturels sensibles du Cher : le Marais de Chavannes, les Chaumes du Patouillet, le Marais boisé du Val d'Auron, le Bec d'Allier, le Territoire des Places et la Tourbière des Landes. Le jeu se composait d'un questionnaire à remplir à l'aide des panneaux pédagogiques présents sur place puis un tirage au sort permettait de remporter des bons pour un séjour ou une activité dans le Cher.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeanine Dubois



GÉRER

La commune de Jussy-le-Chaudrier a réalisé l'entretien des bords de la mare (côté route) par débroussaillage.



VALORISER

La sortie prévue en avril pour la découverte du triton crêté et de la vie dans la mare a dû être annulée faute de participants.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



GÉRER

L'ensemble du site a été pâturé par l'éleveur local, M. Delaporte.

Le pâturage a été réalisé en deux parties : du 20 mai (en raison de l'épisode de sécheresse précoce, il a été autorisé une mise au pré des animaux plus tôt) jusqu'à début juillet environ pour l'enclos sud de manière à ce que les animaux consomment bien la végétation herbacée et aient un impact sur les petits ligneux ; et de début juillet jusqu'à fin octobre pour l'enclos nord.

Le regain de végétation après l'été a permis au troupeau de pâture l'ensemble du site et accentuer la pression de pâturage sur les secteurs avec beaucoup de ligneux jusqu'à la mi-décembre.

La convention de mise à disposition Safer étant arrivée à échéance, un prêt à usage à durée indéterminée a été signé en fin d'année 2022.



VALORISER

Animation grand public

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire, en partenariat avec l'Office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a permis à un petit groupe de quatre personnes de découvrir ou redécouvrir le site en pleine floraison des orchidées.

Les Luneaux, Sancerre

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Les actions sur ce site sont réalisées dans la cadre de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois ».

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat

NB : l'ensemble des « Chaumes du Patouillet » rassemble les sites des « Pelouses du Patouillet », du « Bois du Patouillet » et de « Chanteloup »



PROTÉGER

Les parcelles en espaces boisés classés dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) ont été déclassées afin de permettre la gestion écologique des pelouses calcicoles.

Le 24 janvier 2022 3,2464 ha de pelouses calcicoles sur le Coteau de Chanteloup, ont été acquises par rétrocession Safer, afin de compléter les parcelles déjà en propriété du Conservatoire. Une convention de passage a également été établie avec un riverain pour permettre l'accès aux parcelles par le Conservatoire.

Les parcelles acquises depuis 2016 ont été intégrées à l'Espace naturel sensible.

Des propriétaires ont été démarchés pour l'acquisition de pelouses pour l'extension du site prévue au plan de gestion.

Des échanges ont été effectués avec la commune de Lunery pour une mise en relation avec l'Éco-Lieu de Rosières en vue d'actions communes.

Des terrains à vendre n'ont pas été acquis par le Conservatoire suite à une information de la Safer. Il s'agissait de parcelles classées en priorité 3 dans le plan de gestion du site (parcelles à acquérir en cas d'opportunité foncière), louées, pour lesquelles une préemption environnementale aurait été nécessaire.

Des échanges ont été effectués avec une personne souhaitant vendre des terrains en bord de Cher, mais n'a finalement donné aucune nouvelle et reste injoignable depuis.



GÉRER

Dans le cadre du Plan de relance 2021, les Chaumes du Patouillet ont bénéficié de financement pour des travaux de bûcheronnage, broyage ras et débroussaillage. Une partie de ces travaux avaient déjà été réalisés en 2021 et l'autre partie a vu le jour cette année. L'association d'insertion Le Relais est intervenue, en janvier, sur le secteur de Chanteloup pour un chantier de restauration par débroussaillage.

Sur les pelouses du Patouillet, c'est l'entreprise Perrin sylviculture qui a débuté des travaux de restauration par bûcheronnage. De nombreux suivis de chantier ont été organisés mais, à l'heure actuelle, les travaux ne sont toujours pas terminés et une démarche pour appliquer des pénalités de retard est en cours.

En septembre, la garde-animatrice a rencontré la mairie de Lunery pour une problématique d'arbres qui s'appuient dangereusement sur les lignes téléphoniques, le long de la route qui longe le Cher, du côté de Chanteloup. Le foncier y est très compliqué et la mairie n'a pas connaissance de tous les propriétaires mais il est certain que le Conservatoire est propriétaire de plusieurs de ces arbres. La mairie va faire un devis de son côté pour évaluer l'importance des travaux puis revenir vers le Conservatoire dans la foulée.

Concernant la chasse, trois équipes de chasse évoluent actuellement sur le site et des points réguliers sont organisés avec chacune des équipes durant la saison de chasse mais aussi avant l'ouverture et après la fermeture officielle.

La société de chasse des Champs du Patouillet intervient principalement sur le secteur du Bois du Patouillet et une partie des Pelouses du Patouillet. Son bail de chasse est d'une durée de trois saisons de chasse et se terminera en février 2023. Pour la saison 2021-2022, le bilan est de quatre sangliers et 11 chevreuils abattus.

Le syndicat de chasse communale intervient sur les Pelouses du Patouillet et Chanteloup. Son bail de chasse est d'une durée de trois saisons de chasse et se terminera en février 2023. Pour la saison 2021-2022, le bilan est de trois chevreuils, une dizaine de faisans et aucun sanglier (bien que plusieurs aient été observés). Une autorisation exceptionnelle leur a été accordée pour chasser un samedi au lieu d'un dimanche. Cette autorisation était justifiée par la présence de 25 sangliers sur le secteur et le fait qu'aucun chasseur n'était disponible le dimanche (jour habituel de la chasse et seul jour autorisé par leur bail de chasse).

La troisième équipe, menée par Monsieur Lesch, intervient sur une parcelle des Pelouses du Patouillet, à l'est du sentier pédagogique. Un premier bail de chasse avait été signé pour la saison 2021-2022 et devait être renouvelé cette année pour trois saisons supplémentaires mais il a été décidé que ce bail ne serait que d'une saison afin de faire correspondre le rythme des renouvellements sur celui des autres baux en cours sur le Patouillet. Un nouveau bail a donc été signé pour la saison 2022-2023. Pour la saison 2021-2022, le bilan est de zéro sanglier bien que quelques-uns aient été observés en août 2021.

L'entretien du sentier pédagogique a de nouveau été réalisé en régie par le Conservatoire.

Comme c'est le cas régulièrement ces dernières années, une poubelle remplie de déchets a été découverte derrière la structure d'accueil. Ces déchets ont été enlevés par le Conservatoire et un dépôt de plainte a été fait à la gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher, sans suite pour le moment. Cependant, un nouveau partenariat vient de voir le jour entre le Conseil départemental et l'OFB afin d'organiser des maraudes sur les espaces naturels sensibles du Cher. Cette piste est donc à explorer pour permettre une meilleure gestion des déchets sauvages qui sont malheureusement réguliers sur les Chaumes du Patouillet.

Concernant l'atlas des cavités des Chaumes du Patouillet par le comité départemental de spéléologie, rien n'a été réalisé en 2022 mais les travaux reprendront en 2023. Le comité a réalisé une animation scolaire avec l'école de Lunery, avec l'accord du Conservatoire, en dehors de la période de sensibilité de la faune hivernante.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Nature 18 et Nature Image Découverte.

↳ Deux animations à destination du grand public et un chantier bénévole étaient prévus cette année. Une animation grand public était organisée dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris et a réuni 26 participants. La deuxième animation et le chantier bénévole de ramassage de déchets ont été annulés respectivement pour cause de vigilance météo orange et pour absence de l'animatrice.

↳ Une séance du club CPN a été organisée par Nature 18, réunissant 16 participants.

↳ Quatre sorties ont été programmées par Nature Image Découverte, réunissant 25 participants.

Un projet scolaire a eu lieu cette année sur le site. Il était animé par Nature 18 et était à destination d'une classe de CP de l'école élémentaire René Mariat, à Rosières. Les 20 élèves ont pu bénéficier de quatre sorties avec pour thématique la faune et la flore.

Concernant les médias, une annonce et trois interviews sont parues dans le Berry Républicain et France Bleu Berry. L'article annonçait l'animation de la Nuit de la chauve-souris et les trois interviews avaient pour but de faire découvrir les Chaumes du Patouillet.

En complément des panneaux pédagogiques posés l'année dernière, une borne directionnelle, issue de la charte de mobilier des Espaces naturels sensibles, a été commandée et implantée par le Conseil départemental du Cher. Cette borne a pour but de clarifier le tracé du sentier pédagogique, notamment en hiver, quand le sentier n'est pas très visible en raison de la végétation rase. La plaquette, quant à elle,

a été rédigée mais sera finalisée et éditée ultérieurement suite à une demande du Conseil départemental du Cher.

Concernant l'écocompteur, les résultats de cette année font état de 4 582 passages avec une moyenne journalière de 13 passages, soit une baisse de 15,8 % par rapport à 2021. Cette fréquentation est de plus en plus importante sur le premier semestre de l'année, avec un point culminant au mois d'août, puis elle diminue jusqu'à la fin de l'année. En semaine, les horaires des milieux de matinée et après-midi sont privilégiés (10 h-12 h et 15 h-17 h) tandis que la tranche horaire 14 h-17 h est largement privilégiée le week-end.

L'Espèces game, la chasse au trésor/geocaching initiée en 2020 pour les 30 ans du Conservatoire, se poursuit cette année encore. La cache est vérifiée régulièrement et un inventaire a été réalisé auprès de l'Office de tourisme de Bourges, partenaire du jeu et relais local de l'évènement pour les Chaumes du Patouillet. À la date de décembre 2022, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 79 fois, la fiche de l'espèce « trésor » 21 fois, la géocache a été découverte 22 fois et classée favorite trois fois.

Cette année, le Conseil départemental du Cher a organisé un jeu-concours « À la découverte des ENS » entre avril et octobre. Ce concours avait pour objectif de faire découvrir six espaces naturels sensibles du Cher : le Marais de Chavannes, les Chaumes du Patouillet, le Marais boisé du Val d'Auron, le Bec d'Allier, le Territoire des Places et la Tourbière des Landes. Le jeu se composait d'un questionnaire à remplir à l'aide des panneaux pédagogiques présents sur place puis un tirage au sort permettait de remporter des bons pour un séjour ou une activité dans le Cher.

Les Pelouses de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : Christophe Bodin

NB : l'ensemble des « Pelouses de Lapan » rassemble les sites des « Hauts de Lapan », de la « Vallée au Lièvre » et du « Moulin du Breuil »



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole, Christophe Bodin, a poursuivi son inventaire des lichens de la Vallée au Lièvre et des Hauts de Lapan.



PROTÉGER

Suite à l'inventaire réalisé en 2021, des propriétaires ont été démarchés pour l'acquisition de pelouses pour l'extension du site prévue au plan de gestion. Un compte rendu de l'inventaire réalisé en 2021 leur a été transmis.

L'ensemble a été intégré à l'Espace naturel sensible des Chaumes du Patouillet.



GÉRER

Dans le cadre du Plan de relance 2021, les Hauts de Lapan ont bénéficié de financement pour des travaux de broyage ras et de débroussaillage. Une partie de ces travaux avait déjà été réalisée en 2021 et l'autre partie a vu le jour cette année. L'association d'insertion Le Relais est intervenue, en janvier, sur les Hauts de Lapan et le Moulin du Breuil pour du débroussaillage.



VALORISER

Courant septembre, une géocache a été découverte sur les Hauts de Lapan. Cette cache avait été posée sans accord du Conservatoire et était placée dans le front de taille, sur un secteur interdit au public et

dangereux. Après une tentative infructueuse de contact avec le propriétaire de la cache, celle-ci a été désactivée et retirée.

Préalix, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : à pourvoir



CONNAÎTRE

Le renouvellement du plan de gestion qui regroupe les Chaumes de la Périssette et le Préalix a été validé en 2022.



PROTÉGER

Aucune action particulière d'animation territoriale n'a été effectuée sur ce site en 2022.



GÉRER

Monsieur Moreau, un particulier voisin du site, dispose d'un bail de chasse d'une durée de trois ans (jusqu'à fin février 2023). Le bilan de la saison de chasse 2021-2022 est de 6 chevreuils abattus. Aucun sanglier ni lapin de garenne n'ont été observés mais la population de Lièvre d'Europe semble augmenter.

Parallèlement, une rencontre a été organisée en février, avec la chargée d'études scientifiques et la garde-animatrice, afin de présenter les mesures du nouveau plan de gestion au chasseur.

Les Chaumes de la Périssette, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : Jean-Paul Thévenin



CONNAÎTRE

Le renouvellement du plan de gestion qui regroupe les Chaumes de la Périssette et le Préalix a été validé en 2022.

Comme chaque année, le conservateur bénévole, Jean-Paul Thévenin, a complété les inventaires faune-flore au gré de ses visites. Il a notamment récolté des pelotes de rejection pour identifier les micromammifères à partir des restes osseux.



PROTÉGER

La ferme de la Périssette a employé un apprenti durant plusieurs mois, puis comme salarié. Cette personne est bien impliquée et pourrait peut-être reprendre l'exploitation avec une personne de la famille de Lammerville, ce qui serait positif pour la pérennisation du site.

L'étude réalisée par la structure Scopela, qui visait à évaluer l'autonomie fourragère de la ferme de la Périssette a été rédigée et transmise à l'exploitant.

Le comité de site dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du site a été réalisé le 17 mars 2023, avec 15 participants. Il a permis de présenter le diagnostic écologique, discuter autour des enjeux, objectifs et actions à mettre en œuvre pour la préservation du patrimoine naturel.



GÉRER

Le pâturage ovin extensif effectué par les propriétaires exploitants se poursuit sur le site. Le Conservatoire a continué son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.

Une rencontre a été organisée en février, avec la chargée d'études scientifiques et la garde-animatrice, afin de présenter les mesures du nouveau plan de gestion au chasseur.

Le conservateur bénévole du site a démarré un projet sur la définition de secteurs susceptibles d'être maintenus en fruticées. Ces secteurs offrent en effet un habitat de reproduction pour plusieurs espèces d'oiseaux protégés tels que les fauvettes, pouillots, bruants, linotte, engoulevent, etc.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Trois animations à destination du grand public ont été organisées cette année par la garde-animatrice et le conservateur bénévole du site : une animation dans le cadre de l'assemblée générale des Amis de la Pérille, une balade crépusculaire et une sur la thématique des couleurs d'automne. Ces animations ont réuni au total 89 participants.

↳ Deux visites privées ont été organisées par le conservateur bénévole : une pour les responsables de l'association ADES (Association d'éducation spécialisée) de Senneçay et une pour le vice-président du Conseil départemental du Cher.

Le conservateur bénévole a également représenté le Conservatoire lors de l'inauguration de la « ligne RER Bourges-Noirlac » dans le cadre de la candidature de Bourges pour la Capitale européenne de la Culture en 2028. Sur cette ligne RER fictive, un arrêt était effectué aux Chaumes de la Pérille afin de découvrir le site et admirer une sculpture de Vincent Mauger, présente tout l'été. Au total, ce sont près de 650 personnes qui se sont arrêtées à la Pérille sur la période estivale.

Concernant les médias, une annonce et deux articles sont parus dans le Berry Républicain concernant les animations grand public tandis qu'un reportage a été diffusé sur France Bleu Berry.

Le Moulin des Fougères, Sidiailles

Conservateur bénévole : Pascal Mathonière



CONNAÎTRE

Un suivi des salamandres tachetées a été effectué par le conservateur bénévole du site, dans la mare située après les ruines.



GÉRER

Comme chaque année, une partie de la gestion est réalisée par la Gaule culanaise (association de pêche propriétaire du site) : entretien courant du site, bûcheronnage des arbres à proximité et à l'intérieur des ruines présentes sur le site.

Parallèlement, le conservateur bénévole du site a continué le suivi de la Renouée du Japon, qui n'a pas repoussé cette année suite à trois années d'arrachage.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Deux animations à destination du grand public ont été programmées par le Cen : une a été annulée en raison d'un manque d'inscrits et la deuxième a réuni trois participants.

↳ Une sortie du groupe Photo'Cen a eu lieu, après avoir été reportée depuis 2020, réunissant huit participants.

Le site a également accueilli deux classes de 4^e des collèges Axel Kahn (Le Châtelet) et Antoine Meillet (Châteaumeillant), réunissant 40 jeunes. Ces animations ont été organisées par le CPIE Brenne Berry dans le cadre de leur programme d'animations Natura 2000. Le CPIE Brenne Berry, la Gaule Culanaise et le Conservatoire (garde-animatrice et conservateur bénévole) ont tous été intervenants lors de ces sorties.

Concernant les médias, une annonce est parue dans le Berry Républicain concernant l'animation organisée dans le cadre de Fréquence grenouille tandis qu'un reportage a été diffusé sur France Bleu Berry.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Les piézomètres installés dans le marais ont été relevés régulièrement.



PROTÉGER

Le comité de site de l'ENS s'est déroulé le 12 janvier 2022. Il a réuni sur le terrain une dizaine de personnes incluant la commune de Chavannes et le Conseil départemental du Cher.

Le contrat ENS est arrivé à échéance en 2022, le Conservatoire a donc travaillé avec la commune de Chavannes pour le renouvellement de celui-ci.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire ainsi que par la mairie de Chavannes sur la période estivale.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire, l'Office de tourisme de Lignières, le CPIE Brenne Berry et Nature Image Découverte.

↳ Une animation en partenariat avec l'Office de tourisme de Lignières a rassemblé 25 participants. Cette animation permettait de découvrir les insectes et autres petites bêtes du site puis de déguster des produits lors d'un petit marché de producteurs locaux.

↳ Le CPIE Brenne Berry a organisé une animation mais l'a annulée faute de participants.

↳ Deux animations étaient organisées par Nature Image Découverte, réunissant neuf participants.

Côté projet scolaire, le projet débuté l'année dernière avec l'école de Jussy-le-Chaudrier, sur la thématique des plantes, s'est poursuivi cette année. Les deux classes (21 CE1/CE2 et 14 CM1/CM2) ont bénéficié de trois séances sur le terrain et deux séances en classe. Les deux premières séances sur le terrain leur ont permis de découvrir le Bec d'Allier et le Val d'Herry. Par la suite, les deux séances en classe ont permis d'apprendre et de réaliser un herbier puis de confectionner un jeu des cinq familles (ou des fiches descriptives de plantes pour les plus grands) : les plantes protégées, envahissantes, médicinales, dangereuses et comestibles. La dernière séance a eu lieu sur le Marais de Chavannes et a permis aux élèves de revoir toutes les notions apprises durant le projet.

Le CPIE Brenne Berry a également organisé un projet scolaire avec les 16 élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école d'Arcomps.

Concernant les médias, une annonce relatant l'animation du Conservatoire dans le cadre de Fréquence grenouille est parue dans le Berry Républicain. Un article est également paru dans le Berry Républicain pour évoquer la restitution d'un projet scolaire organisée par le CPIE Brenne Berry.

Le Conservatoire a rencontré le CPIE Brenne Berry, dans le courant de l'année, dans l'optique de mettre en place un projet citoyen sur le Marais de Chavannes. Le but est que des citoyens locaux s'investissent sur un espace naturel sensible à proximité de chez eux, y réalisent des inventaires et diagnostics écologiques avant de proposer des aménagements et mesures à y mettre en place. Ce projet a bénéficié d'une première séance en novembre afin de présenter le projet et de faire découvrir le site aux bénévoles présents. Le Conservatoire y était présent afin d'assurer la partie présentation du site et continuera de participer à ce projet en tant que gestionnaire et responsable technique.

Concernant l'éco-compteur, les résultats de cette année semblent contenir des erreurs, probablement liées à des insectes ayant élu domicile au niveau du capteur. Une analyse plus poussée devra être réalisée mais n'a pas pu être faite à ce jour car elle nécessite une formation auprès d'Ecovisio.

Cette année, le Conseil départemental du Cher a organisé un jeu-concours «À la découverte des ENS » entre avril et octobre. Ce concours avait pour objectif de faire découvrir six espaces naturels sensibles du Cher : le Marais de Chavannes, les Chaumes du Patouillet, le Marais boisé du Val d'Auron, le Bec d'Allier, le Territoire des Places et la Tourbière des Landes. Le jeu se composait d'un questionnaire à remplir à l'aide des panneaux pédagogiques présents sur place puis un tirage au sort permettait de remporter des bons pour un séjour ou une activité dans le Cher.

Les Vallées, Couargues

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

Des échanges ont été initiés auprès de la subdivision gestion de la Loire de la DDT 58 pour mettre en place un conventionnement sur deux parcelles appartenant au domaine privé de l'État. Par ailleurs, les parcelles privées ont été intégrées dans les zones de veille foncière de la Safer. L'objectif visé est que le Conservatoire devienne gestionnaire ou propriétaire d'un ensemble cohérent de parcelles au sein de la zone humide pour y monter un contrat Natura 2000 de restauration et d'entretien.



GÉRER

Comme chaque année, un pâturage bovin est réalisé par M. Jean-Paul Fleuriet.

Vu la problématique des sangliers sur la vallée de la Loire, le site est ponctuellement chassé afin d'éviter le cantonnement des populations de suidés.

La convention de mise à disposition Safer est arrivée à échéance et ne peut plus être renouvelée. Un prêt à usage a été rédigé et envoyé fin octobre sans retour de l'exploitant agricole. Une relance sera faite en début d'année 2023.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

L'agglomération de Bourges (Bourges Plus) a initié des démarches pour la réalisation d'un quatrième puits de captage visant à alimenter Bourges en eau potable. Des échanges en lien avec les gestionnaires de la réserve naturelle nationale du Val de Loire et l'animation des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier ont donc débuté pour accompagner ce projet qui implique la création d'un chemin d'accès traversant des parcelles dont le Conservatoire est propriétaire. Une autorisation de débroussaillage sur l'emprise de ce futur chemin a donc été délivrée sous condition de respect des préconisations environnementales. Elle a permis la réalisation des relevés nécessaires aux différentes demandes réglementaires liées au projet. En parallèle, des négociations ont été initiées avec Bourges Plus pour que la réalisation de ce chemin sur des milieux naturels fasse l'objet d'une contrepartie qui pourrait prendre la forme d'un financement de la gestion d'une pelouse à Armérie située sur une autre parcelle du site, également propriété du Conservatoire.



GÉRER

Le site des Saulières a été pâturé par les brebis de M. Girard au printemps, avant de partir en transhumance en juillet et de revenir en automne faire un passage sur le regain.

M. Girard partant à la retraite, la RNN Val de Loire est à la recherche d'un exploitant.

Des travaux d'abattage et de bûcheronnage de peupliers autour de la boire des Saulières ont été réalisés par l'entreprise Cirade Environnement, accompagnée d'une entreprise de bûcherons professionnels de Seine-et-Marne.



VALORISER

Animation scolaire

Suite à un projet débuté l'année dernière avec l'école de Jussy-le-Chaudrier, sur la thématique des plantes, deux classes (CE1/CE2 avec 21 élèves et CM1/CM2 avec 14 élèves) ont pu bénéficier de trois séances sur le terrain et deux séances en classe. Les deux premières séances sur le terrain leur ont permis de découvrir le Bec d'Allier et le Val d'Herry. Par la suite, les deux séances en classe ont permis d'apprendre et de réaliser un herbier puis de confectionner un jeu des cinq familles (ou des fiches descriptives de plantes pour les plus grands) : les plantes protégées, envahissantes, médicinales, dangereuses, et comestibles. La dernière séance a eu lieu sur le Marais de Chavannes et a permis aux élèves de revoir toutes les notions apprises durant le projet.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Jean-Louis Pratz, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites. Par ailleurs, une deuxième chasse de nuit aux hétérocères a été organisée.

En 2022, le suivi des orthoptères a été renouvelé sur les pelouses du site. Les résultats montrent une forte chute des populations, possiblement imputable aux travaux d'entretien favorables à la flore mais qui perturbent les couches superficielles du sol.



PROTÉGER

Les actions partenariales menées en 2022 ont concerné l'accompagnement des problématiques relationnelles liées à la gestion des populations de sangliers (cf. Gérer).



GÉRER

La mairie de Ménétréol-sous-Sancerre se charge de l'entretien courant du site, et notamment de l'entretien du sentier par broyage. Cette année encore, de nombreux arbres sont tombés sur le sentier et ont dû être bûcheronnés par la mairie et le conservateur bénévole.

Concernant la chasse, un mail de la DDT a été reçu concernant des dégâts de sangliers sur une culture de pois à proximité du site. La DDT souhaitait venir constater la présence (ou non) de sangliers et potentiellement organiser une battue administrative. Suite à la réception de ce mail, de nombreux échanges ont eu lieu entre les cogestionnaires du site : la DDT subdivision Loire, la DDT 18 (gestionnaire de la chasse), le lieutenant de louveterie, la mairie de Ménétréol-sous-Sancerre et le Conservatoire. Une réponse a été faite et un mail envoyé au lieutenant de louveterie chargé de venir constater les traces de passage de sangliers afin de l'accompagner sur le terrain. La présence de sangliers n'a pas été avérée, confirmant ainsi les résultats des inventaires spécifiques menés sur le site dans la continuité de ceux effectués sur la réserve naturelle nationale du Val de Loire. Il a été convenu de mettre les choses au clair concernant la chasse avec les cogestionnaires.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Cen et a réuni sept participants.
- ↳ Une initiation à la reconnaissance des odonates a été programmée par le conservateur bénévole du site mais a dû être annulée faute de participants.
- ↳ Quatre sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 18 participants.

La convention de partenariat entre le Cen et l'Office de tourisme du Grand Sancerrois a été renouvelée pour l'année 2022. Cette convention prévoit la mise en avant et la communication des animations de la part de l'Office de tourisme et la mise à disposition de vin de Sancerre et de crottins de Chavignol afin d'organiser une dégustation lors des animations grand public.

La mise en place du sentier pédagogique a été reportée dans l'attente d'une concertation sur le contenu des derniers panneaux et l'implantation aura donc lieu en 2023. La plaquette, quant à elle, a été rédigée mais sera finalisée et éditée ultérieurement suite à une demande du Conseil départemental du Cher.

Concernant l'éco-compteur, les résultats de cette année font état de 7 536 passages avec une moyenne journalière de 21 passages, soit une baisse de 43,2 % par rapport à 2021. Cette fréquentation est particulièrement importante entre mars et octobre. En semaine, les horaires de l'après-midi sont privilégiés avec un pic entre 14 h et 17 h tandis que la tranche horaire du weekend est plus étalée (entre 7 h et 17 h).

L'Espèces game, la chasse au trésor/geocaching initiée en 2020 pour les 30 ans du Conservatoire, se poursuit cette année encore. La cache est vérifiée régulièrement et un inventaire a été réalisé auprès de l'Office de tourisme du Grand Sancerrois, partenaire du jeu et relais local de l'évènement pour les Îles de la Gargaude. À la date de décembre 2022, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 47 fois, la fiche de l'espèce « trésor » 21 fois, la géocache a été découverte 20 fois et classée favorite deux fois. Le changement de localisation de cette dernière, effectué en 2021, a porté ses fruits et aucune dégradation n'est à constater.

Cette année, le Conseil départemental du Cher a organisé un jeu-concours « À la découverte des ENS » entre avril et octobre. Ce concours avait pour objectif de faire découvrir six espaces naturels sensibles du Cher : le Marais de Chavannes, les Chaumes du Patouillet, le Marais boisé du Val d'Auron, le Bec d'Allier, le Territoire des Places et la Tourbière des Landes. Le jeu se composait d'un questionnaire à remplir à l'aide des panneaux pédagogiques présents sur place puis un tirage au sort permettait de remporter des bons pour un séjour ou une activité dans le Cher.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

Comme chaque année, le site a été fauché par un exploitant local, M. Thierry Briant, pas de pâturage car pas de regain suffisant pour mettre les animaux.

La convention de mise à disposition SAFER est arrivée à échéance et ne peut plus être renouvelée. Un prêt à usage a été rédigé et envoyé fin octobre mais l'exploitant a déménagé et le courrier n'est pas arrivé à destination. Une relance sera faite en début d'année 2023.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



PROTÉGER

Rencontre du conservateur bénévole pour les suites à donner sur la gestion de l'Oupillère.



GÉRER

Fin 2023, un exploitant a été rencontré pour la gestion des prairies du site. Une visite du site est organisée début d'année 2023 avec pour objectif la signature d'un prêt à usage.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire, entre mars et octobre.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Quatre animations à destination du grand public ont été réalisées par le Conservatoire : une balade crépusculaire (14 participants), une animation pour Halloween (nouveau 2022 avec 72 enfants et 48 adultes), une dans le cadre du Jour de la Nuit (21 participants) et un rallye nature (nouveau 2022), réunissant au total 166 participants. Le rallye nature est un événement ayant pour but de faire découvrir quatre sites naturels à proximité de Vierzon. Sur chaque site, une série d'épreuves étaient à réaliser avec l'aide de bénévoles et permettaient de remporter quelques goodies gracieusement offerts par l'Office de tourisme de Vierzon.

↳ En complément, deux sorties ont été organisées sur demande de la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry et la mairie de Vierzon. La première avait lieu dans le cadre des Rencontres de la biodiversité et a réuni sept participants tandis que la deuxième était organisée dans le cadre d'Octobre rose et a réuni 45 participants.

↳ Quatre sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 25 participants.

Le partenariat avec l'Office de tourisme de Vierzon s'est poursuivi pour l'année 2022 : les animations sont valorisées par tous les agents de l'office de tourisme qui gère les inscriptions, procure goodies et collation locale en fin d'animation et, dans certains cas, un membre du personnel de l'office de tourisme est présent en tant que co-animateur.

Côté projets scolaires, un projet avait débuté en 2021 avec l'école de Vierzon-Bourgneuf sur la thématique des arbres, réunissant 11 élèves d'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Ce projet, constitué d'une séance par mois, a d'ores et déjà bénéficié de trois séances sur 2021. En 2022, les élèves ont pu bénéficier de cinq séances en classe, une séance à l'école pour participer à la restitution du projet (lors de la fête de l'école), et une séance sur site afin de retravailler tout ce qui aura été fait au cours de l'année scolaire. Lors de la séance sur site, une classe de CE1 de la même école était également présente et les deux classes ont été mélangées pour la journée. Parallèlement, une classe de maternelle de l'école Fay Parmentier a été accueillie, réunissant 19 élèves de grande section.

Concernant les médias, deux annonces et trois articles sont parus dans le Berry Républicain afin de présenter le site et les animations qui y sont proposées. Un reportage a également été réalisé par Berry Good News.

L'Espèces game, la chasse au trésor/geocaching initiée en 2020 pour les 30 ans du Conservatoire, se poursuit cette année encore. La cache est vérifiée régulièrement et un inventaire a été réalisé auprès de l'Office de tourisme de Vierzon, partenaire du jeu et relais local de l'évènement pour l'Île Marie. À la date de décembre 2022, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 114 fois, la fiche de l'espèce « trésor » 19 fois, la géocache a été découverte 20 fois et classée favorite une fois.

Concernant le sentier pédagogique, et sur proposition du Conseil départemental du Cher, le sentier pédagogique va progressivement être remplacé par du mobilier Espace naturel sensible. Des petits modules reprendront les textes présents sur la plaquette actuelle et seront implantés aux mêmes endroits que les bornes en bois. Les textes ont été mis en page par le Conseil départemental et relus par le Conservatoire au mois de juin. Leur pose sera réalisée en janvier 2023.

Parallèlement, le panneau pédagogique situé sur le pont de l'Europe a été changé. En effet, il avait mal réagi au soleil et était devenu illisible.

De même que l'année dernière, la flèche directionnelle, située derrière les grands modules d'accueil du site, a de nouveau disparu. L'information a été remontée au Conseil départemental du Cher qui a fait le nécessaire pour la remplacer par une borne directionnelle. Quelques griffures ont été observées sur des grands modules et flèches directionnelles mais cela n'entache pas la lisibilité des panneaux.

Concernant l'éco-compteur, les résultats de cette année font état de 2 988 passages avec une moyenne journalière de huit passages, soit une hausse de 9,3 % par rapport à 2021. Cette fréquentation est particulièrement importante entre mars et octobre, ce qui est logique puisque l'île est difficilement accessible le reste de l'année. La fréquentation est plus importante le mercredi et le weekend et les horaires privilégiés sont ceux de la matinée (10 h-12 h) et l'après-midi (14 h-18 h).

Val des Oceries

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le Conservatoire a été informé par la commune de Saint-Georges de la présence d'un arbre tombé dans la rivière. Le Conservatoire a fait le lien avec la DDT pour discuter de la conduite à tenir pour la gestion de cet embâcle et de son importance sur l'écoulement en lien avec le travail mené en gestion et détaillé ci-dessous.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux et des ânes, appartenant à M. et M^{me} Langlois. Les animaux sont arrivés dans le mois de juin.

Suite à l'information de la commune, une visite a été organisée sur site pour vérifier :

1. la présence d'un arbre tombé dans la rivière ;
2. sa localisation ;
3. son impact sur la circulation de l'eau et des canoës.

Après une première vérification sur site, un rapprochement vers la DDT a été réalisé car l'arbre concerné est peut-être positionné en dehors de la propriété du Cen.

Actions de régulation des sangliers sur les Îles du Prieuré et de Rozay. Les interventions de chasse présentent des résultats positifs, malgré des dégâts occasionnés sur le secteur dans les grandes cultures céréalières, le nombre de sangliers présents sur les sites et les dégâts dans les prairies a fortement diminué.



VALORISER

Une sortie a été proposée sur chacun des deux sites du Val des Oceries : l'Île de Rozay et l'Île du Prieuré.

Malheureusement, faute de participants et suite aux différentes alertes météo "orage et grêle", elles ont été toutes les deux annulées.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2022, Sébastien Damoiseau (Cercopie) a complété les inventaires faune-flore du site du Pont en vue de son classement en Znieff de type 1. La connaissance de la faune a ainsi fait un bond substantiel. Parmi les observations notables, des espèces plus ou moins sabulicoles : *Psacasta granulata*, *Bicolorana bicolor*, *Satyrrium spini*, *Carabus monilis*, *Anisoplia villosa*, *Negastrius* spp., et des coléoptères saproxyliques remarquables liés à la ripisylve : *Pedostangalia revestita*, *Ischnomera sanguinicollis*, *Liocola marmorata*, *Eucnemis capucina*, *Prionychus ater*, *Xylostiba monilicornis*.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire, entre mars et novembre.

Une surveillance de la fréquentation du site par les sangliers a été réalisée tout au long de l'année par le Cen. Aucune action n'a été nécessaire.



VALORISER

Deux balades nature ont été proposées cette année, l'une en juin sur la flore et les insectes et une seconde en septembre sur la Scille d'automne. Toutes les deux ont été annulées faute de participants.

Bilan espèces game depuis 2021 :

- ✓ 47 téléchargements du parcours ;
- ✓ 14 téléchargements de la fiche espèce ;
- ✓ 18 logs de géocacheurs via le site geocaching.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Stéphane Lebreton



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Stéphane Lebreton, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites.



PROTÉGER

Les problématiques d'accès au site par des véhicules motorisés sont encore présentes même si elles tendent à s'améliorer. Pour continuer les démarches visant à les résoudre, de nouveaux plots anti-franchissement ont été implantés en avril par le Conseil départemental du Cher. Ces plots sont situés dans le prolongement de ceux déjà existants, sur le contour du parking situé sur la partie amont du site.

Les agents du Conservatoire et le conservateur bénévole sont restés, tout au long de l'année, à l'écoute des multiples acteurs intervenant sur le Bec d'Allier. Le conservateur bénévole, Stéphane Lebreton, a ainsi effectué trois visites de suivi du site (reconnaissance des lieux, contrôle de la fréquentation et des éventuelles dégradations).

Le comité de site s'est tenu le 28 novembre 2022. Il a permis aux membres de débattre librement sur les questions posées par la vie de ce site aux multiples usages. Les échanges ont abouti notamment à une décision commune quant à l'installation d'un parcours permanent d'orientation qui aura lieu sur la sablière et fera l'objet d'un accompagnement spécifique en 2023, via la constitution d'un groupe de travail. Les membres ont également réfléchi aux solutions pouvant être apportées aux difficultés rencontrées par la bergère dans la gestion pastorale du site. Enfin, la problématique des passages répétés de véhicules motorisés depuis le parking de la confluence amont a été abordée et a permis la définition d'une solution consensuelle : l'installation de nouveaux plots anti-franchissement par le Conseil départemental du Cher selon un plan d'implantation en adéquation avec l'activité du club de canoë. Ces plots viendront fermer définitivement les possibilités d'accès au site pour les voitures depuis cette entrée.

Le montage du projet d'étude et de retrait potentiel de la protection de berge s'est poursuivi via un suivi de la mise en œuvre du contrat territorial Val d'Allier alluvial au sein duquel s'inscrit cette action. Le lancement de ce dernier ayant été retardé, les actions ne débiteront qu'en 2023. Par ailleurs des échanges avec une scientifique de la Zone atelier Loire ont posé les contours du partenariat à venir pour les études préalables et le suivi du retrait. Des étudiants en master sont ainsi venus travailler sur le site le 10 novembre.



GÉRER

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, Mylène Perelli a poursuivi l'action de pâturage sur le site. De nombreux points sur le pastoralisme ont été effectués tout au long de l'année dans le cadre du suivi du pâturage.

Comme prévu lors d'une réunion de 2021 autour de la gestion du site, la DDT subdivision Loire est intervenue sur la partie amont du site pour broyer les robiniers et les renouées et permettre ainsi de secondariser l'action de pâturage du troupeau.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Nature 18 et Instant Nature.

↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Conservatoire, réunissant six participants.

↳ Une animation était organisée par le conservateur bénévole du site, en partenariat avec l'Association pour la protection du confluent de la Loire et de l'Allier et de ses environs, réunissant 11 participants. Un chantier bénévole était également organisé mais a été annulé faute de participants.

↳ Plusieurs animations ont été organisées par Instant Nature sur le Bec d'Allier et dans les environs autour de quatre thématiques : Cuisine sauvage, À la rencontre des oiseaux en bateau, À la rencontre des castors en bateau, Pêche en bateau de Loire.

↳ Nature 18 avait organisé une animation « À la découverte du Guêpier d'Europe » mais celle-ci a été reportée à cause de la météo puis annulée en raison de l'absence de l'animateur.

Côté projet scolaire, le projet débuté l'année dernière avec l'école de Jussy-le-Chaudrier, sur la thématique des plantes, s'est poursuivi cette année. Les deux classes (21 CE1/CE2 et 14 CM1/CM2) ont bénéficié de trois séances sur le terrain et deux séances en classe. Les deux premières séances sur le terrain leur ont permis de découvrir le Bec d'Allier et le Val d'Herry. Par la suite, les deux séances en classe ont permis d'apprendre et de réaliser un herbier puis de confectionner un jeu des cinq familles (ou des fiches descriptives de plantes pour les plus grands) : les plantes protégées, envahissantes, médicinales, dangereuses et comestibles. La dernière séance a eu lieu sur le Marais de Chavannes et a permis aux élèves de revoir toutes les notions apprises durant le projet.

Parallèlement, des échanges ont eu lieu entre le conservateur bénévole du site et la Communauté de communes Portes du Berry, entre Loire et Val d'Aubois, pour un projet d'activité du centre de loisirs sur le site. Une visite du site devait avoir lieu avec les enfants mais a été annulée pour cause de canicule.

Enfin, Instant Nature a fait découvrir le site à trois classes : 17 CM1/CM2 de Marseilles-lès-Aubigny, 22 CM1/CM2 de Cuffy, 16 petite section à CM2 de Chautay.

Concernant les médias, une annonce est parue dans le Berry Républicain concernant l'animation organisée dans le cadre de Fréquence grenouille. Le conservateur bénévole a, par ailleurs, rédigé un article pour le bulletin municipal paru au mois de mars. Un tournage a également été organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Cette vidéo est la toute première d'une série présentant des retours d'expériences dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Afin d'être le plus exhaustif possible, le tournage a été organisé avec le Conservatoire, la DDT subdivision Loire et la mairie de Cuffy (la bergère n'ayant pas voulu y participer). Après plusieurs mois d'organisation et de relecture du script final, le tournage a finalement eu lieu en septembre et la vidéo devrait être diffusée en début d'année 2023.

Concernant le sentier pédagogique, le Conseil départemental du Cher a effectué plusieurs aménagements durant le mois de juillet : la flèche directionnelle située derrière le stade a bénéficié de la pose d'un nouveau visuel (suite à la disparition de l'ancien), une flèche directionnelle a été rajoutée au niveau de la deuxième entrée du site pour clarifier le tracé du sentier, la flèche directionnelle juste après la table paysagère sur les oiseaux a été déplacée plus à droite et un porte-brochure a été installé dans la structure d'accueil. Parallèlement, l'entretien du sentier a été poursuivi par la mairie de Cuffy.

Concernant l'éco-compteur, les résultats de cette année font état de 35 599 passages piétons, avec une moyenne journalière de 98 passages, soit une hausse de 5,4 %. Les passages vélos représentent 3 714 passages, avec une moyenne journalière de dix passages et une baisse de 13 %. La répartition est donc de 91 % de piétons pour 9 % de vélos. Cette fréquentation est particulièrement importante sur la période estivale et le weekend.

Concernant les piétons, les horaires privilégiés sont 9 h-14 h en semaine et 10 h-12 h les weekends. Pour les vélos, les horaires privilégiés sont 13 h-16 h en semaine et sont plus uniformément répartis les weekends.

L'écocompteur a bénéficié d'une maintenance par l'entreprise Éco-compteur en décembre, conformément au contrat d'entretien souscrit par le Conseil départemental du Cher, propriétaire du compteur.

Cette année, le Conseil départemental du Cher a organisé un jeu-concours « À la découverte des ENS » entre avril et octobre. Ce concours avait pour objectif de faire découvrir six espaces naturels sensibles du Cher : le Marais de Chavannes, les Chaumes du Patouillet, le Marais boisé du Val d'Auron, le Bec d'Allier, le Territoire des Places et la Tourbière des Landes. Le jeu se composait d'un questionnaire à remplir à l'aide des panneaux pédagogiques présents sur place puis un tirage au sort permettait de remporter des bons pour un séjour ou une activité dans le Cher.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

En fin d'année une éleveuse de Lunery a été rencontrée afin de mettre en place un pâturage ovin sur les prairies mésophiles. Un prêt à usage et un cahier des charges adapté ont été rédigés.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire entre mars et octobre.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, le CPIE Brenne Berry et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public était organisée par le Cen et a été annulée faute de participants.
- ↳ Le CPIE Brenne Berry organisait trois animations cette année : une a été annulée en raison d'une vigilance orange orage et les deux autres ont réuni huit participants.
- ↳ Quatre sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 17 participants.

Concernant les médias, une annonce est parue dans le Berry Républicain pour présenter l'animation du Cen. Concernant le sentier pédagogique, le Conseil départemental du Cher a rédigé une plaquette Espace naturel sensible et des textes pour le futur audioguide des Sablons de Corquoy. Ces aménagements ont été relus par le Conservatoire et devraient voir le jour en 2023.

Concernant l'éco-compteur, les résultats de cette année font état de 1 661 passages piétons, avec une moyenne journalière de cinq passages, soit une baisse de 24,7 %. Les passages vélos représentent 438 passages, avec une moyenne journalière d'un passage et une baisse de 21,8 %. Les passages de véhicule représentent 704 passages, avec une moyenne journalière de deux passages et une baisse de 10,4 %. La répartition est donc de 63 % de piétons pour 13 % de vélos et 25 % de véhicules.

La fréquentation est plus ou moins stagnante tout au long de l'année mais il y a de légères hausses au printemps et en octobre. Les visites se font principalement lors des week-ends et ne présente pas d'horaires privilégiés.

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Suite à l'entrevue avec M. Jubert, propriétaire du coteau à anémones du site, une convention de passage a été signée ce qui a permis de lancer le travail sur l'aménagement du sentier.



GÉRER

Faute de financements, les actions de restauration prévues au plan de gestion n'ont pas encore débuté.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Un rallye nature a été organisé par le Conservatoire, réunissant 11 participants. Le rallye nature est un événement ayant pour but de faire découvrir quatre sites naturels à proximité de Vierzon. Sur chaque site, une série d'épreuves était à réaliser avec l'aide de bénévoles et permettait de remporter quelques goodies gracieusement offerts par l'Office de tourisme de Vierzon.

↳ Cinq animations ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 44 participants.

Concernant le sentier pédagogique, la signature d'une convention de passage avec le propriétaire voisin a permis de débloquent le projet de sentier pédagogique moyennant une modification du tracé initial du sentier. Courant février, un nouveau sentier a été défini et permet de reprendre l'intégralité des panneaux initialement prévus. Les textes des futurs panneaux ont ensuite été rédigés courant du mois d'août puis envoyés au Conseil départemental du Cher en octobre. Les panneaux seront mis en page, fabriqués puis posés courant de l'année 2023.

Parallèlement, la garde-animatrice a rencontré le propriétaire voisin en septembre afin de lui présenter les mesures de valorisation envisagées dans le plan de gestion. Cette rencontre a permis de faire valider le nouveau tracé du sentier et de réfléchir à des aménagements à mettre en place afin d'empêcher l'accès aux parcelles du propriétaire.

L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard

Conservateur bénévole : sans



PROTÉGER

Les démarches auprès de la Subdivision gestion de la Loire de la DDT 58 ont continué pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si les négociations aboutissent, l'Île du Pont de la Batte – pour laquelle l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial détenue par le Conservatoire est maintenant arrivée à terme – sera incluse dans un vaste ensemble à l'échelle de la réserve, optimisant alors la cohérence de la gestion appliquée.

Les Prairies de La Celle, La Celle

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le plan de gestion du site a été programmé pour 2023-2024. En attendant, le maire a un projet de mise en place d'un panneau pédagogique dans le cadre d'un projet regroupant plusieurs communes « Territoire engagé pour la nature ».

Un accompagnement a également été réalisé auprès d'un agriculteur voisin du site, pour le choix des espèces à mélanger pour un futur semis afin de convertir une culture en prairie sur une parcelle communale hors site.

Le site a été labellisé Espace naturel sensible le 15 septembre 2022.

Le Marais de Contres, Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Dans le cadre de la rédaction du premier plan de gestion du Marais de Contres, un important travail de diagnostic écologique a eu lieu en 2022 pour couvrir les 615 ha de la convention. Ce diagnostic a concerné les enjeux floristiques et faunistiques du site. Pour la flore, la participation de Julie Bornes, stagiaire en licence professionnelle, a été d'un grand secours pour cartographier l'ensemble des habitats naturels et dresser l'inventaire général. Le CBNBP a également été impliqué pour identifier les macrophytes du ruisseau et des mares lors d'une sortie en août, mais également pour co-organiser une grande journée d'inventaire le 11 juin qui a réuni 15 naturalistes dont plusieurs entomologistes.

L'inventaire de la faune a fait l'objet de nombreuses prospections et a mobilisé les compétences de Jean-Paul Thévenin pour les oiseaux, mammifères et amphibiens.

Parmi les belles découvertes, des plantes messicoles très rares : Buplèvre à feuilles rondes, Bifore rayonnante, Pied d'alouette, des insectes liés aux zones humides : le Cuivré des marais, l'Agrion joli et la Cordulie à taches jaunes et deux espèces de coléoptères inédites en région : le petit bupreste *Anthaxia fulgurans*, connu du Midi, d'Alsace et des Vosges, et le Chrysomélidé *Cryptocephalus mariae*, espèce méditerranéenne.



PROTÉGER

Un important relationnel local a été mis en place afin de faciliter la réalisation du plan de gestion sur ce site aux multiples acteurs.

Un premier comité de site a été réalisé le 29 novembre, afin de présenter le diagnostic écologique réalisé par le Conservatoire, pilote de la rédaction du plan de gestion, et le SIAB3A, syndicat de rivière cogestionnaire de l'ENS. Il a réuni 25 personnes.

Plusieurs réunions ont été organisées en amont, avec les maraîchers locataires des « petits marais » et les agriculteurs.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature 18.

↳ Une animation a été organisée avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien dans le cadre de l'inventaire multi-taxons du site. Cette sortie a permis à 12 participants de découvrir les différentes techniques d'inventaires du site et les espèces remarquables découvertes.

↳ Une animation pour découvrir les oiseaux a été organisée par Nature 18 et a rassemblé 12 participants.

Concernant les médias, une annonce est parue dans le Berry Républicain pour présenter l'animation organisée par le Cen.

Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, un recensement des géocaches a permis de trouver de nombreuses caches le long du sentier communal, sur la commune de Dun-sur-Auron. Un contact a été initié en septembre afin de discuter d'un éventuel partenariat.

Pelouses des Grandes Plantes, Bué

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

La mairie de Bué a été accompagnée pour la mise en place d'une procédure de récupération des biens présumés sans maître.

Actions transversales ou hors site

Animation territoriale des sites Natura 2000 **« Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517) et** **« Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518)**

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha

1. Contractualisation.

- Contrats Natura 2000.

Un Cahier des charges (CCTP) a été rédigé en vue d'un contrat Natura 2000 de restauration des pelouses du Champ Persil à Saint-Céols.

- Charte Natura 2000.

La commune de Sens-Beaujeu va signer la Charte Natura 2000 pour la préservation de milieux forestiers.

2. Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Le Conservatoire a participé aux réunions de présentation du PADD du futur PLUi de la Communauté de communes Pays-fort, Sancerrois, Val de Loire et a proposé d'intégrer des demandes d'autorisation pour la plantation des vignes en Natura 2000.

Un point au sujet de la SAP (stratégie des aires protégées) a été fait avec cette même communauté de communes afin de définir l'intérêt pour la collectivité de demander une protection forte des pelouses calcicoles du Sancerrois via un outil réglementaire.

Un travail a été réalisé avec l'ONF afin d'intégrer les préconisations et engagements de la charte Natura 2000 au nouveau projet d'aménagement de la forêt communale de Neuilly-en-Sancerre.

Des échanges ont eu lieu avec le SIVY (syndicat de rivière de la vallée de l'Yèvre) pour intégrer les actions prévues dans le programme d'actions dans leur futur contrat territorial, et avec SYRSA (syndicat de rivière des Sauldres) afin d'identifier les actions en Natura 2000 du futur contrat territorial et évaluer leur adéquation avec les objectifs de préservation des sites.

Des problématiques de retournement de pelouses calcicoles ont été suivies.

3. Communication.

Sur la proposition du syndicat mixte du Pays Sancerre-Sologne, le Conservatoire travaille sur la mise en place de panneaux pédagogiques sur ce territoire.

Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Ce site Natura 2000 est une zone spéciale de conservation (ZSC) d'une surface de 5 008 ha.

Suite à la publication d'un nouveau marché d'animation mi 2020, le Conservatoire n'a démarré ses missions sur ce site Natura 2000 que fin août 2020, date de la notification reçue de la part de l'État en sa qualité de maître d'ouvrage.

1. Mise en œuvre de la contractualisation.

- Contrats.

Un diagnostic écologique a été réalisé sur des pelouses du Grand Tertre à Saint-Amand-Montrond, chez un propriétaire, afin de mettre en œuvre des travaux de restauration et d'entretien favorables à la biodiversité.

- Chartes.

Le conseil départemental du Cher a renouvelé sa charte Natura 2000 en 2020 pour les parcelles du Bocage de Noirlac.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Le Conservatoire poursuit la mise en place et l'accompagnement des MAEC sur ce territoire.

2. Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Concernant les projets de territoire, le Cen a répondu à six interrogations.

3. Réflexion pour l'extension du site

Une réflexion est en cours pour étendre ce site Natura 2000 et en corriger les limites grâce aux outils de Systèmes d'information géographique disponibles.

Animation territoriale Natura 2000 du site **« Basse Vallée de l'Arnon » FR2400521**

Depuis fin août 2020, le Conservatoire anime le site Natura 2000 « Basse Vallée de l'Arnon ». Il s'agit d'une zone spéciale de conservation (ZSC) d'une surface de 1 334 ha.

L'action principale du Conservatoire est de mettre en place et de suivre des mesures agroenvironnementales à destination des agriculteurs.

Un projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) a été déposé pour ce territoire après plusieurs années sans MAEC.

Vingt-quatre diagnostics écologiques ont été réalisés sur les 33 demandes de départ. Plusieurs agriculteurs se sont désistés, les MAEC leur semblant trop contraignantes.

Au total ce sont 27 exploitants qui se sont engagés en 2022, pour une surface de 460 ha en MAEC localisées et 238 ha en MAEC système.

Un travail est en cours avec plusieurs communes pour la mise en place de panneaux pédagogiques.

Animation territoriale des sites Natura 2000

« Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2600965)	ZSC	16 126 ha
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2610004)	ZPS	

Information, communication et sensibilisation.

La démarche menée conjointement avec la Subdivision gestion de la Loire de la DDT 58 (gestionnaire du domaine public fluvial) et visant à intégrer des éléments relatifs à la préservation des sites Natura 2000 dans les conventions permettant aux communes de gérer une partie du DPF, s'est poursuivie avec la ville de Cosne-Cours-sur-Loire. L'actualisation de la convention de gestion de la commune a été l'occasion de réaliser un plan d'entretien conciliant les usages et la préservation du patrimoine naturel liés aux sites Natura 2000.

Une plaquette de présentation et d'information sur les sites Natura 2000 a été réalisée en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Le grand public étant peu contacté lors de l'animation des sites Natura 2000, c'est lui qui est visé dans la diffusion de cette plaquette qui a vocation à être disponible dans les mairies, offices de tourisme, clubs de canoës, etc. Sa diffusion a débuté lors du comité de pilotage où près de 200 exemplaires ont été emmenés par les acteurs locaux.

Lien de téléchargement :

<https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/Gazettes-et-documentation-Natura-2000/Plaquette-Natura-2000-axe-Loire-Allier/>

Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets et les programmes sur les sites. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projet sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2022, ce sont 21 projets, soumis ou non à évaluation des incidences, qui ont été accompagnés en fonction des besoins et des impacts potentiels sur les habitats et espèces des sites Natura 2000. Parmi eux, peut être cité l'exemple la course nautique Loire 725 qui a parcouru les sites Natura 2000 en pleine période de reproduction de l'avifaune et a donc fait l'objet de préconisations spécifiques.

Contrats Natura 2000.

Le suivi des contrats en cours a continué en 2022 :

- restauration et entretien de pelouses sur l'Île du Faubourg à La Charité-sur-Loire, porté par la commune avec la poursuite et la fin des travaux engagés ;
- gestion pastorale et mécanique du sentier du Ver-Vert à Nevers, porté par la commune. Un suivi de la gestion pastorale a été réalisé pour accompagner cette action qui vise principalement à entretenir les pelouses et à contenir les massifs de fruticées bien dynamiques ;
- entretien pastoral et mécanique de l'Espace naturel sensible du Bec d'Allier à Gimouille, porté par le Conseil départemental de la Nièvre. Malgré l'efficacité de la gestion pastorale, la pelouse voit un retour progressif des genêts tout en ayant également été fortement remaniée par les sangliers. Ces deux situations sur un même milieu constituent des problématiques de gestion ambivalentes. Un temps de résilience sans gestion sera donc laissé à la pelouse tout en suivant l'évolution de la végétation sur les secteurs retournés et l'évolution des genêts.

- restauration et entretien de l'étang de Marvy, porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre. Ce contrat entre dans le cadre de la volonté de la FDC 58 de destiner ce site à la préservation de la faune et de la flore. Un assec de l'étang en vue de la restauration des roselières qui le bordent (action majeure du contrat) a été initié en 2021 mais n'a malheureusement pas pu aboutir à la restauration des berges du fait de conditions météorologiques trop humides. Avec la sécheresse rencontrée en 2022, le nivellement des berges en pente douce a finalement été réalisé. L'étang s'est ensuite progressivement rempli durant l'automne.

Les échanges avec la ville de Cosne-Cours-sur-Loire se sont poursuivis. Les équipes des Centres-Val de Loire et Bourgogne ont ainsi réalisé toutes les démarches nécessaires au montage d'un contrat Natura 2000 portant sur la restauration expérimentale d'une prairie d'intérêt communautaire relevant de l'*Arrhenatherion elatioris* qui a progressivement régressé au profit du chiendent. Si en fin d'année la commune s'est subitement désengagée de ce projet, des relances seront entreprises en 2023 pour tenter de le faire aboutir.

Par ailleurs, l'accompagnement via un contrat Natura 2000 d'un projet de restauration d'une annexe hydraulique porté par la Fédération des pêcheurs de la Nièvre a commencé à être étudié. La forte colonisation de la boire par la Jussie pose une problématique de gestion considérable qui entrave possiblement la faisabilité de la restauration.

Mesures agroenvironnementales.

Avec le retard de mise en place de la nouvelle PAC, les exploitants du territoire ont dû, pour la majorité d'entre eux, s'engager dans des contrats d'un an. L'animation des MAEC a donc consisté à reporter une nouvelle fois ces contrats sur un an avec pour objectif qu'ils maintiennent les engagements des exploitants jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle PAC en 2023.

Les travaux de construction de la nouvelle PAC ont été suivis avec la participation dans un premier temps aux différentes instances de concertation organisées en Centre-Val de Loire et en Bourgogne Franche-Comté. S'en sont suivis les réponses aux différents appels à manifestation d'intérêt et dépôts des PAEC dans les deux régions. Une concertation a été organisée avec un panel d'exploitants du territoire.

Pastoralisme.

L'accompagnement technique des éleveurs engagés dans le pastoralisme sur les sites Natura 2000 s'est poursuivi, notamment via le suivi des différents secteurs engagés en contrats Natura 2000 et comportant de la gestion pastorale.

La participation au groupe "pastoralisme" de la Fédération des Conservatoires a permis de suivre les actions partenariales menées par les différentes structures concernées par ce mode de gestion, et plus globalement l'accompagnement agroécologique de l'élevage en plaines alluviales.

Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).

En 2022, trois zones de reproduction ont été incluses dans l'APPB annuel avec un engagement fort des acteurs locaux. On note une implication croissante de la LPO Bourgogne-Franche Comté dans ce dispositif. Malheureusement, les crues de juin ont inondé totalement deux zones et partiellement une troisième. Un sauvetage des poussins (sternes et gravelots) en cours de noyade a été tenté. Les jeunes non volants ont été confiés au centre de soins local puis transférés vers des structures disposant des infrastructures nécessaires à l'apprentissage du vol et de la pêche. Les oiseaux relâchés sur l'île de reproduction de Moulin n'ont pas été acceptés par la colonie en place et sont morts. Cette tentative de sauvetage met donc en évidence la difficulté à réintégrer des animaux sauvages dans leur milieu naturel une fois qu'ils en ont été soustraits.

En parallèle, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a organisé une réunion rassemblant les acteurs concernés par la protection des sternes sur la Loire et l'Allier dans une optique affichée de relancer la coordination de la préservation de ces espèces. Les débats ont permis notamment d'échanger sur les dispositifs de préservation en place, de poser les bases pour reprendre les suivis globaux concertés et d'actions de restauration d'îles hautes pour que les sternes retrouvent des zones de reproduction moins submersibles.

Études et connaissances.

Plusieurs suivis ont été mis en place ou poursuivis au cours de l'année 2022 :

- suivi annuel des libellules Gomphidés, notamment du Gomphe serpent, espèce d'intérêt communautaire ;
- suivi annuel de la reproduction des sternes naines et pierregarin : malgré les efforts fournis pour préserver ces espèces, les résultats traduisent localement, entre 2018 et 2021, une chute progressive des effectifs nicheurs même si 2022 semble voir une légère remontrée ;
- veille des sites de nidification des rapaces, échassiers d'intérêt communautaire et de leurs effectifs nicheurs. Initiée en 2022 avec un début de synthèse des données naturalistes existantes, cette veille s'amplifiera au cours des prochaines années pour améliorer la connaissance des zones occupées par ces espèces et mieux les prendre en compte, notamment dans l'accompagnement des projets sur les sites Natura 2000.

Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, (La Chapelle- Saint-Ursin)



CONNAÎTRE

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la réserve, une évaluation du plan de gestion précédent a été réalisée pour faire le point sur les actions prévues, leur réalisation et les résultats obtenus. Dans ce cadre, un état des lieux de la connaissance naturaliste a été fait. En parallèle, le diagnostic écologique (faune, flore et habitats) a été refait avec une mise à jour des enjeux de conservation.



PROTÉGER

Le comité consultatif 2021 avait été annulé du fait de la pandémie de Covid. La gestion administrative a été organisée directement avec les cogestionnaires et les services de l'État.



GÉRER

De manière à entretenir les milieux, un troupeau de 47 moutons et 2 chèvres a pâturé les pelouses et fourrés de la réserve toute l'année.

Une équipe bénévole de 13 personnes se relaie pour aider au suivi et à la gestion du troupeau ainsi que Mylène Perelli (éleveuse) qui surveille régulièrement l'état sanitaire de manière plus fine.

Les bénévoles de Propachape ont débroussaillé et bûcheronné 7 000 m² sur le coteau et les communaux. Ces chantiers ont été réalisés d'octobre 2022 à février 2023.

Les stations de Renouée du Japon ont fait l'objet d'un arrachage systématique de mai à septembre.



VALORISER

Animations grand public.

Cinq animations ont été programmées, trois par le Cen et deux par Propachape.

*** Animations Conservatoire :**

- au printemps, le Cen a proposé une nouvelle thématique sur les chants qui a rassemblé 21 participants ;
- sortie crépusculaire avec pique-nique dans le sac en juillet à laquelle ont participé une petite dizaine de personnes. Présence aussi d'une correspondante du Berry Républicain.
- sortie en septembre à destination des familles sur les criquets, sauterelles et compagnie, à laquelle ont participé trois familles (trois adultes et sept enfants).

*** Animations par Propachape :**

- deux sorties ont été proposées par l'association durant la période de floraison des orchidées. Ce sont plus de 70 personnes qui ont bénéficié de cette balade guidée.
- de plus, trois sorties ont été encadrées par Serge Richoux pour des groupes privés (association de randonneurs, de cyclotourisme....) qui ont permis d'accueillir près de 90 personnes.

Animations scolaires.

Une classe de 4^e du collège Saint-Jean-Baptiste de Bourges est venue sur la réserve naturelle lors d'un après-midi découverte du site, de sa faune et sa flore et comprendre les actions de gestion mises en place pour préserver les milieux et les espèces.

Facebook

Une page Facebook est mise à jour régulièrement par le conservateur. Au 31 décembre 2022, 911 personnes sont abonnées à la page de la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller et 9 468 personnes ont vu au moins une fois la page en 2022.

La page a été alimentée par 14 publications en 2022.

Fréquentation

En 2022, le compteur du sentier public a enregistré 2 136 visites, avec un pic de fréquentation entre mi-avril et fin mai avec une centaine de personnes par semaine.

Bilan espèces game depuis 2021 :

- ✓ 77 téléchargements du parcours ;
- ✓ 18 téléchargements de la fiche espèce ;
- ✓ 21 logs de géocacheurs via le site geocaching.

Animation territoriale sur le Cher

Le Val d'Allier berrichon

Des prospections se sont poursuivies en lien avec les Amis du Val d'Allier pour continuer à mieux appréhender la richesse du patrimoine naturel local. Sur les bases déjà solides issues de l'animation des sites Natura 2000, le relationnel s'est ainsi poursuivi pour continuer à intégrer progressivement et durablement le Conservatoire dans le réseau des acteurs ultra-locaux, élément indispensable à sa bonne acceptation sur ce secteur qui bénéficie d'un très fort attachement de ses usagers.

Les Butteaux à Couargues et Herry

Composé d'une majorité de prairies, le site est inclus dans les grands ensembles de milieux ouverts présents au sein de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire avec un état de conservation qui s'échelonne de bon à moyen. Après plusieurs années de négociations auprès du précédent propriétaire, la société Lafarge-Holcim, et plusieurs rebondissements dans l'attribution des parcelles, le Conservatoire est finalement devenu propriétaire du site fin décembre 2022.

Les Vallées à Couargues

Les démarches visant l'extension foncière des parcelles dont le Conservatoire est déjà propriétaire ont repris avec l'intégration des parcelles privées dans les zones de prospection foncière de la Safer. Par ailleurs, une démarche auprès de la Subdivision gestion de la Loire de la DDT 58 a été initiée en fin d'année pour étudier les possibilités de conventionnement sur deux grandes parcelles appartenant au domaine privé de l'État. L'objectif est que le Conservatoire devienne propriétaire ou gestionnaire d'une part la plus importante et cohérente possible de cette zone humide pour ensuite y mobiliser un contrat Natura 2000 portant sur sa restauration et son entretien.

Partenariat Safer

Comme chaque année, les animateurs territoriaux de l'antenne Cher-Indre ont rencontré l'équipe de la Safer du Cher pour faire un point sur les dossiers en cours et les éventuelles attentes de chacun.

AOT sur le périmètre de la RNVL

L'objectif de ces démarches est que les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne deviennent cogestionnaires des franges situées au sein de la réserve naturelle nationale du Val de Loire. Elle permettra notamment de retrouver la gestion de l'Île du pont de la Batte incluse dans le domaine public fluvial et dont l'AOT est achevée.

Partenariat avec la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

Dans un premier temps, le Conservatoire a été sollicité pour porter les mesures compensatoires liées à l'installation d'entreprises sur le site du Parc technologique de Sologne pour lesquels le Conseil d'administration a émis un avis favorable.

Par ailleurs, au regard des attentes de la Communauté de communes et de la richesse du territoire, le Conservatoire a proposé de réaliser un inventaire des zones humides du territoire de la CdC et la définition d'une stratégie de préservation de ces dernières. Le principe de cette étude a été validé dans la deuxième partie de l'année 2022 et le travail est prévu pour les trois prochaines années.

Pré Bizet

En 2018, le Conseil départemental du Cher a modifié son schéma départemental des Espaces naturels sensibles portant le nombre total à 24. Au sein des nouveaux ENS, le Conseil départemental du Cher, sur proposition du Conservatoire, avait labellisé le site du Pré Bizet à Saint-Laurent. Faute de temps, aucune animation territoriale n'avait été réalisée jusque-là en faveur de ce site qui n'avait donc d'ENS que le nom. En fin d'année 2022, une réunion a été organisée avec la CdC Vierzon Sologne Berry en charge de la gestion d'une partie du site et de la commune de Saint-Laurent pour faire avancer le dossier. Le principe d'un partenariat pour la gestion de ce site a été posé par le Conservatoire. Il a reçu un avis favorable de la part des partenaires.